



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BUGH (Gregory), « Table des matières », *Le Droit, la liberté et la morale suivi de La Moralité du droit pénal*, HART (H.L.A.), p. 297-301

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11301-0.p.0297](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11301-0.p.0297)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	7
NOTE SUR LA PRÉSENTATION DU TEXTE	11

LE DROIT, LA LIBERTÉ ET LA MORALE

(H.L.A. Hart)

PRÉFACE DE 1963	15
NOTE DE L'AUTEUR (TIRAGE DE 1969)	17
PRÉFACE DE 1981	19
Retour sur la controverse	19
Paternalisme physique et paternalisme moral	22
Reformuler la problématique	24
I. LA MISE EN ŒUVRE DE LA MORALE PAR LE DROIT	27
Conspiration en vue de corrompre la morale publique	31
Prostitution et homosexualité	35
Morale positive et morale critique	39
II. US ET ABUS DU RECOURS AUX EXEMPLES	45
Le paternalisme et la mise en œuvre de la morale	48
La gradation morale de la peine	51
Immoralité privée et indécence publique	54
La thèse modérée et la thèse extrême	61

III. DIVERSES FORMES DE MISE EN ŒUVRE	65
Rétribution et dénonciation	70
La préservation de la morale et le conservatisme moral	76
Populisme moral et démocratie	82
CONCLUSION	85

LA MORALITÉ DU DROIT PÉNAL

(H.L.A. Hart)

I. ÉVOLUTION DES CONCEPTIONS DE LA RESPONSABILITÉ	89
La justice de la peine.	
Le trouble mental comme cause d'irresponsabilité	89
Substituer le traitement médical à la responsabilité pénale?	98
Préserver la liberté individuelle	112
II. LA MISE EN ŒUVRE DE LA MORALE	117
La peine préserve-t-elle « la » morale sociale?	117
Dépénaliser entraîne-t-il l'indifférence morale?	127
Distinguer moralement les comportements à punir	135

UN LIBÉRALISME SANS LES DROITS NATURELS

LA PHILOSOPHIE POLITIQUE DE H.L.A. HART

(Gregory Bligh)

ABRÉVIATIONS DES TITRES DES TRAVAUX DE H.L.A. HART	143
INTRODUCTION	145
La genèse du débat Hart-Devlin.	
Le rapport Wolfenden	146

La morale sexuelle au cœur de la controverse	152
La question à laquelle nous répondrons. Hart a-t-il une théorie des droits moraux naturels ?	154
I. LIBÉRALISME ET « POSITIVISME CRITIQUE »	161
Libéralisme hartien et séparation « analytique » du droit et de la morale	162
Deux formes de rigueur : positivisme d'objet d'étude (Kelsen) et positivisme d'analyse (Hart)	162
Deux conceptions de l'objet du juriste	163
L'implication ontologique : une résistance de la réalité à la stipulation	166
« Exposition » et « censure » : décrire le droit – et le critiquer	169
Saisir un problème moral en tant que juriste ?	169
Intersection empirique du droit et de la morale : le contenu minimum du droit naturel	173
Un libéralisme sans la philosophie des droits naturels	176
Une séparation « utilitariste » du droit et de la morale	177
Clarifier la situation morale de l'agent face à l'autorité	178
Deux principes critiques de l'utilitarisme	182
Exiger des justifications : la liberté entre « freedom » et « liberty »	187
Une critique de la philosophie des droits naturels	189
Positivisme et droits moraux : rejet de la philosophie des droits naturels	189
Admettre les « droits moraux positifs » : correction de la position benthamienne	192
II. DES PRINCIPES DE MORALE CRITIQUE EN LIEU DES DROITS NATURELS	197
Le déploiement de la morale critique dans <i>Law, Liberty, and Morality</i>	198
Réhabiliter la distinction entre morale « positive » et morale « critique »	199

Une question morale (critique) qui traite de morale (positive)	200
Le moralisme juridique comme thèse de morale critique défailante	206
Déjouer le moralisme juridique dans <i>Law, Liberty, and Morality</i>	209
La thèse modérée, ou « thèse de la désintégration » du moralisme juridique	209
La thèse extrême, ou « thèse conservatrice » du moralisme juridique	213
Mise à l'épreuve du principe de non-nuisance dans <i>Law, Liberty and Morality</i>	219
Le problème du paternalisme juridique	219
Empêcher la personne de se nuire à elle-même	220
Résister au paternalisme « moral » de Lord Devlin	221
L'interdiction de l'indécence publique	222
Distinguer l'immoralité privée de l'indécence publique	223
Tolérer le comportement que l'on désapprouve	225
Le problème de la gradation morale de la peine	226
III. DÉPASSER LES LIMITES DE L'ANALYSE UTILITARISTE	231
Après <i>Law, Liberty, and Morality</i> .	
Critique hartienne du libéralisme de Mill	232
Articulation du principe de non-nuisance et du principe d'utilité dans le libéralisme de Mill	233
Une autonomie de l'individu au service du bien-être collectif?	233
La consécration d'un « droit à la liberté » résultant du principe de justice	236
(In)compatibilité du « droit à la liberté » de Mill avec le principe d'utilité : le débat Hart – Lyons	240
Concilier un droit moral à la liberté avec l'« utilitarisme de la règle » ?	241
Un « droit à la liberté » impossible à justifier en utilité	247

La juste place des principes utilitaristes :	
importance des « principes de justice et d'équité »	250
La « re-benthamisation »	
du principe de non-nuisance de Hart	251
La réinterprétation du principe de non-nuisance	
dans le paternalisme juridique	252
La tension entre liberté et calcul d'utilité	
dans le harm principle de Hart	256
La place des « principe de justice et/ou d'équité »	
dans la justification de l'application des règles	259
Justifier l'application des règles :	
les « principes de justice »	
dans le raisonnement des autorités	260
La logique distributive du principe de justice	265
CONCLUSION	273
BIBLIOGRAPHIE	277
INDEX DES NOMS	289
INDEX THÉMATIQUE	293